

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 09-270-1919 30/04/1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 avril 1919

Numéro JO
n° 270 du 30/04/1919

Date du numéro
30 avril 1919

TEXTE INTÉGRAL

Journal Officiel 28 avril courant publie que, par décision gouvernements alliés et associés et conformément décret 19 février 1919, effet toutes listes noires publiées ou non est suspendu depuis 28 avril, minuit. En conséquence échange correspondances et tractations commerciales seront libres dès cette date avec maisons, personnes ou sociétés figurant sur ces listes, Si circonstances l'exigent, gouvernements précités remettront en vigueur toutes listes noires ou une d'entre elles.

Le Ministre des colonies.